



SOLUTIONS DE FINANCEMENT POUR VOTRE SUCCÈS.

Vous pouvez compter sur nous!

Votre entreprise se transforme constamment, tout comme vos besoins financiers. Or, pour pouvoir mener à bien vos missions, vous avez besoin de machines et de solutions de financement de tout premier choix. Faites confiance à une entreprise qui connaît la branche et qui comprend vos besoins.



Interlocuteur

Simo Sarhani
Simo.Sarhani@cat.com
Tél. 062 915 80 30

 **avesco**

CAT[®]



VOTRE PARTENAIRE DE FINANCEMENT.

Au cours de vos activités commerciales, vous êtes appelé à relever de nombreux défis: Nous vous conseillons dans votre décision de financement, nous vous offrons un pack d'assurance fiable pour vos machines et vous encadrons individuellement en conformité à vos besoins pendant toute la durée de la relation commerciale.

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT:

> **Financement**

- Acquisition à la propriété par paiement de mensualités
- Période à courir entre 12 et 60 mois
- Ménagement des liquidités grâce à une structure individuelle des paiements échelonnés
- L'activation et l'amortissement de la machine Cat s'effectuent chez vous
- La limite de crédit reste intégralement auprès de votre banque

> **Location/Leasing**

- Utilisation flexible d'une machine Cat par paiement de loyers mensuels
- Sans engagement de propres capitaux
- Formule n'influant pas le bilan
- Loyer mensuel entièrement déductible des impôts en tant que dépenses
- Possibilité d'acquérir la machine à l'achèvement du contrat établi avec option d'achat



ASSURANCE MACHINE AU TOP.

De pair avec nos puissants partenaires d'assurance, nous avons conçu pour vous une couverture d'assurance spécialement taillée sur mesure pour les machines financées et cédées en leasing par nous.

QUAND DÉBUTE VOTRE COUVERTURE D'ASSURANCE?

La couverture d'assurance prend effet à la réception de votre machine Cat chez le fournisseur. Les Conditions générales du contrat (CGC édition 01.2007) ainsi que les conditions annexes y associées font foi pour l'assurance bris de machine (CC édition 03.2002).

Que coûte le pack d'assurance ?

Dans le cadre de votre offre de financement, votre interlocuteur se fera un plaisir de vous soumettre une offre concrète pour la machine concernée.

VUE D'ENSEMBLE SUR LE PACK D'ASSURANCE:

Sont couverts par l'assurance:

- Dommages internes provenant de l'utilisation / de rupture
- Erreur de manipulation, maladresse, négligence ou malveillance
- Incendie, coup de foudre, explosion,
- Vol, vol avec agression, vandalisme,
- Transport ou accident
- Défaut de construction, de matériel et de fabrication
- Manque d'eau, d'huile ou de lubrifiant
- Court-circuit, surintensité, surtension
- Tempête, gel, débâcle, tremblement de terre, inondations, hautes eaux
- Dysfonctionnement des équipements de mesure, de réglage et de sécurité
- Immersion et envasement

Les dommages dus à la guerre, au nucléaire, à l'usure, les dommages provoqués intentionnellement et à la suite de graves négligences ne sont pas couverts.

Qu'est-ce qui vous est remboursé en cas de sinistre?

En cas de sinistre, les frais destinés à la remise de la machine dans son état avant le sinistre vous sont remboursés. Ces frais de remise en état englobent notamment:

- Les coûts pour les pièces de rechange
- Les frais de main d'œuvre, y compris les suppléments de salaire pour le travail le dimanche, les jours fériés ainsi que les heures supplémentaires
- Les frais de transport

En outre, l'assureur vous rembourse les frais jusqu'à un montant de 30'000 CHF pour:

- Les frais de déblayage, de décontamination et d'élimination
- Les frais de déplacement et de protection
- Les coûts pour le fret aérien
- Les frais de sauvetage



NOTRE SERVICE POUR VOUS.

> **Rapide**

Le consentement et la mise à disposition de financements sans bureaucratie vous garantissent la mise en service rapide de votre machine.

> **Simple**

Vous pouvez vous procurer les machines Caterpillar, les financements, les assurances et les garanties sous forme d'un lot confortablement ficelé auprès d'un seul et même fournisseur.

> **Flexible**

En optant pour le produit de financement adéquat, vos interventions de machines orientés sur le projet pourront devenir sensiblement plus économiques.

> **Individuel**

Les diverses formes de contrats permettent d'adapter l'intervention de la machine et la charge financière en conformité à votre situation en termes de commandes.



NOUS SOMMES VOLONTIERS À VOTRE DISPOSITION.

Siège social Langenthal

Avesco AG
Hasenmattstrasse 2
4901 Langenthal

Centre de production Bubendorf

Avesco AG
Grüngenstrasse 19
4416 Bubendorf

**Centre de service après-vente
Hegnau**

Avesco AG
Zürcherstrasse 24
8604 Volketswil

**Centre de service après-vente
Landquart**

Avesco AG
Wuhrstrasse 13
7302 Landquart

**Centre de service après-vente
Sud Gulmmatt**

Avesco AG
Gulmmatt 1
6341 Baar ZG

**Centre de service après-vente
Puidoux**

Avesco AG
Route de la Z.I. du Verney 9
1070 Puidoux

Interlocuteur

Simo Sarhani
Simo.Sarhani@cat.com
Tél. 062 915 80 30

 **avesco**

 **CAT**[®]